

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 2 octobre 2024

La brigade des douanes de Dax réalise une saisie exceptionnelle de 153,080 kg de cocaïne

Le 27 septembre 2024, à 1h45, les douaniers de Dax, en mission de contrôle sur l'A 63 dans le sens sud/nord, sélectionnent un ensemble routier frigorifique réalisant un trajet Espagne/Roumanie.

L'ouverture de la semi-remorque permet de constater l'absence de toute marchandise. Le chien de l'équipe cynophile marque nettement à l'intérieur de la remorque.

Les agents observent que les montants de la plaque située au fond de la semi-remorque ont été modifiés afin d'offrir une cavité naturelle plus importante. À l'intérieur de ce vide naturel, les agents découvrent 136 paquets de cocaïne pour un poids total de 153,080 kg et une valeur de près de 10 millions d'euros sur le marché illicite.

La précédente saisie d'une telle importance en Nouvelle-Aquitaine remonte au 12 décembre 2022, date à laquelle les douaniers d'Arcachon avaient intercepté 578 kg de cocaïne.

En 2023, la douane française a saisi sur le territoire national 12,03 tonnes de cocaïne.

Ces chiffres et ce nouveau contentieux démontrent à la fois l'expertise de la douane en matière de contrôle des flux de marchandises et la forte mobilisation des douaniers présents de jour comme de nuit sur tous les vecteurs de transport.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/845cC41XxF>

Crédit photos douane française





Contact presse :

Direction régionale des douanes de Bayonne :

Vivien Bendriss, chef du PAE de Bayonne, 07 72 72 77 48
vivien.bendriss@douane.finances.gouv.fr

Bureau de la communication :

01 57 53 43 18 / 42 11 / 47 18 / 47 14 – presse@douane.finances.gouv.fr